

Compte rendu d'AG

Mercredi 17 octobre 2019

Présents : 19

Pr BRONDEL	M. FAYS	M. RONOT
Mme COLLE	Dr JARRY	Mme ROME
M. CLEMENT	M. LEFEVRE	Mme STEINBRUCK
Dr DEVILLIERS	Mme LOUIS JACQUET	M. SUAREZ
M. DUBOIS	M. NAUDOT	M. SYLVESTRE
Dr GEORGES	M. PERRON	
Dr GRILLON	Dr PERRUCHINI	

Absents et excusés : 10

Pr BONNIAUD	Dr COPREAUX	M. SALVANT
Dr BRIGNOT	Mme GILLOT	Dr VAGNER
M CHURIN	Mme MARESCHAL	
Mme COUDRET	M. RICHE	

La séance s'ouvre à 18h30 sous la Présidence du Docteur Jean-Marc PERRUCHINI.

Introduction du Président et rapport moral

Le Président Jean-Marc PERRUCHINI, remercie les participants de cette assemblée générale d'être présents et fait le point sur la situation actuelle de l'ADRRes.

Le Président présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

Petit historique des actions menées suite à la rupture du financement au 1er janvier 2018 de l'ARS :

- cessation d'activité,
- cessation de paiement,
- relation ARS,
- licenciements,
- fin des séjours à domicile en cours,

Poursuite de l'ADRRes :

- Nouvelles modalités de prise en charge,
- Poursuite partenariat avec les prestataires
- Location cycloergomètre,
- Préservation de la base de données des patients et du logiciel OpenDRP.

Le président va montrer ce soir avec l'exemple de la clinique des Rosiers qu'on peut poursuivre la prise en charge à domicile des patients malgré l'arrêt des subventions

Nous sommes à une phase transitoire du système de coordination

- Nous sommes à une phase transitoire du système de coordination
- Régulation effective appareillage à domicile grâce au support informatique d'OpenDRP

- Implication prochaine d'une régulation par le réseau sport-santé Bourgogne Franche-Comté

La nouvelle organisation implique un changement de discours et d'éducation thérapeutique à nos patients

- Le patient doit participer financièrement à sa prise en charge à domicile
- Ce principe est en accord avec le développement du sport santé et de la loi sur la prescription d'activité physique sur ordonnance mise en place par le gouvernement qui n'inclut pas de participation financière par la sécurité sociale
- Des accords locaux avec la CPAM peuvent néanmoins être conclus dans certains départements pour une aide financière aux patients plus démunis
- Nous ne pouvons pas ignorer et ne pas participer aux actions de sport et santé

2018 : une année noire pour la réhabilitation :

- Arrêt d'activité de réhabilitation respiratoire en HJ à Joigny, Mâcon, Passori
- Arrêt de la réhabilitation respiratoire à domicile à Châlon sur Saône, Nevers
- Seule la clinique des Rosiers à poursuivi son activité à domicile sans diminution des effectifs pris en charge

Réponse à la question de M Patriat de l'ARS sur l'intérêt du réseau ADRRES pour les structures de réhabilitation respiratoire de Bourgogne :

Un an plus tard après votre arrêt de subvention, regardez l'état de cette activité en Bourgogne ! sans parler de la Franche Comté ! Mais il est vrai que les maladies respiratoires ne sont pas une priorité régionale...

Réunions et actions de l'ADRRES suite à la rupture du financement au 01/01/18 de l'ARS :

Cessation d'activité

La cellule suite à l'annonce de la fin du financement de l'ARS, a prévenu tous les patients qui devaient être appareillés de la mise en attente de l'installation des cycloergomètres par mesure de prudence.

Une nouvelle rencontre avec l'ARS a eu lieu le 07/02/18. L'ARS a demandé à l'ADRRES de s'organiser pour fermer la structure.

Robert Ronot et Yann Devilliers ont prévenu par courrier tous les kinésithérapeutes libéraux suivant actuellement des patients, ainsi que les kinésithérapeutes référents et les centres de la fin de notre activité.

Cessation de paiement

Le Président informe que plusieurs factures ont été mise en attente de paiement : l'hébergement de l'Open DRp et les locaux (loyers et les travaux). Cela faisant suite à l'alerte donnée par Robert Ronot concernant la trésorerie disponible.

Relation ARS

Charlotte Louis Jacquet et Robert Ronot ont revu la trésorerie prévisionnelle préparée en amont, en intégrant les frais liés à la fermeture.

La trésorerie en fin d'activité afficherait environ moins 30 000 €. Cette simulation a été transmise à l'ARS.

Le 27/02/2018, Charlotte Louis Jacquet et Robert Ronot ont rencontré de nouveau Mme Natacha Segaut de l'ARS. Robert Ronot a demandé à ce que l'ARS nous soutienne financièrement pour que les comptes soient à l'équilibre afin d'éviter le dépôt de bilan.

Le lendemain l'ARS annonçait par mail la confirmation de ce soutien financier. L'option du dépôt de bilan est écartée. Une subvention de 30000 € a été obtenue.

Licenciements

Les 3 salariés ont été licenciés, Mme Louis Jacquet est la dernière à arrêter son activité en Mai 2018.

Fin des séjours à domicile en cours

Robert Ronot en s'appuyant sur une idée de Jean-Marc Perruchini, a réalisé un contrat de location à titre gracieux pour les patients en cours et contacté tous les prestataires pour leur proposer cette option.

Ils ont pratiquement tous accepté avec un contrat d'une durée maximale de 6 mois.

Un conseil d'administration et une AG exceptionnelle se sont tenus en février 2018

Le Conseil valide à l'unanimité les mouvements suivants de ses membres et du Bureau :

- La démission de son Président Yann DEVILLIERS
- La nomination de Jean-Marc PERRUCHINI au poste de Président
- La démission de Robert RONOT au poste de Trésorier et sa nomination au poste de trésorier adjoint
- La nomination de Jean-Claude RICHE au poste de Trésorier
- La nomination de Zacharia LOUTFI au poste de Secrétaire

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité les décisions prises par le bureau de l'ADRRES.

Réunions de travail avec les prestataires le 11 avril et le 23 mai 2018

- Mise en place d'une nouvelle prestation
- Accord sur le montant de la location du cycloergomètre

Une Assemblée Générale s'est tenue le 27 juin 2018

- Validation des comptes et activité 2017.
- Une Assemblée Générale Exceptionnelle => Non dissolution de l'association.
- Présentation des nouvelles modalités de prise en charge et démarrage effectif à partir de juillet 2018
- Modification statuts et objet social de l'ADRRES : L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'ajouter un paragraphe concernant le parcours de soins du patient et de maintenir le siège social à l'adresse de la Maison du Souffle 4 impasse aux Charmes d'Asnières 21000 Dijon où se trouve sa boîte à lettres et l'accès à la salle de réunion des associations œuvrant dans le domaine respiratoire ; ainsi que le partage du bureau de l'ABIR.

Activités de l'ADRRES

Les activités observées sont issues de données extraites du logiciel OpenDRP sur l'année 2018

⇒ Ces données d'activités sont donc faussées, certaines structures comme le SSR Marguerite Boucicaud à Châlon/Saône (anciennement Mardor) ont cessé d'alimenter le logiciel OpenDRP sur décision de leur direction suite à l'arrêt de financement du réseau.

- Activité en Hospitalisation de Jour

HJ	Rosiers	Boucicaut	Joigny	Nevers	Passori
2017	151	137	27	24	7
2018	142	57	10	15	1

- Arrêt de saisie des activités d'HJ pour Boucicaut à partir d'avril 2018.
- Baisse d'activité pour les autres centres et arrêt d'activité pour Joigny et Passori, arrêt transitoire pour Nevers à l'été 2018.

- Activité à Domicile

Domicile	Rosiers	Boucicaut	Joigny	Nevers	Passori
2017	68	59	10	10	2
2018	52	1	1	0	0
2019	63				

- Baisse d'activité pour la clinique des Rosiers liée à la mise en route du nouveau dispositif
- Arrêt d'activité pour les autres centres
- Pour 2019, activité au 16 octobre 2019 pour la clinique les Rosiers : 63 patients à domicile :

En conclusion : pas de répercussion sur l'activité à domicile, des changements de modalités de prise en charge et de la prise en charge financière des patients. L'éducation du patient doit être faite dans ce sens dès le début de sa prise en charge en rééducation

OpenDRP

- Il continue à être utilisé à Dijon (CHU, Rosiers), Nevers, Joigny en 2018
- On rappellera qu'il bénéficie d'une interface carte vitale pour Pc et Mac pour améliorer la saisie automatique des données et donc la double saisie lorsqu'on a déjà un logiciel professionnel dans sa structure ou son cabinet
- Qu'un développement a déjà été réalisé pour permettre l'interfaçage avec le serveur d'identité régionale et permettre ainsi de récupérer depuis votre logiciel professionnel, le compte-rendu de séjour du patient créé dans OpenDRP. Malheureusement la fusion des 2 régions Bourgogne, Franche-Comté a différé sa mise en place en raison d'une fusion des 2 serveurs d'identité régionale en cours. Des développements supplémentaires sont à prévoir.
- Son hébergement est financé par l'ARS par décision, en date du mois de juin 2019 du directeur des systèmes d'information de l'ARS, M Nicolas Duboudin, en attendant une mise en relation d'OpenDRP avec ETICSS l'application de parcours de soin mise en place par l'ARS
- Un expert de l'ARS doit évaluer OpenDRP pour savoir si les modules développés dans le logiciel peuvent être repris dans ETICSS ou bien si une passerelle informatique doit être réalisée.
- Le réseau sport santé Bourgogne Franche Comté souhaite utiliser OpenDRP comme système d'information, un premier avis favorable a été donné par l'ARS, on attend ds les jours prochains un avis définitif.

Site Grand Public Adres.fr

- Le site est toujours en fonctionnement.

- Création d'un item actualité.
- Son hébergement coûte 86 € par an.
- Les données demandent encore à être actualisées, les infos concernant la Franche-Comté ne sont toujours pas renseignées.
- Les associations de patients ne l'ont pas encore utilisé.

Modalités de prise en charge à domicile

1. Les patients peuvent poursuivre à domicile soit :
 - En pratiquant la marche **3 fois par semaine**
 - Une activité sur ergomètre **3 fois par semaine** :
 - Sur tapis
 - Sur cycloergomètre
 - Chez eux, chez un kinésithérapeute ou dans un club, **3 fois par semaine**
 - Avec l'encadrement ou non de sport santé Bourgogne Franche-Comté
 - Au sein d'une association de malade (Bouger Ensemble, Cœur et Santé, Air 71, Résédia etc.), **3 fois par semaine**
2. Si l'entraînement est réalisé sur cycloergomètre, le patient doit :
 - Être conseillé à l'achat d'un cycloergomètre électromagnétique, un vélo magnétique déconseillé
 - Ou louer un cycloergomètre auprès d'un prestataire du réseau au tarif de 35 € TTC par mois avec un engagement de 6 Mois. Cette solution peut être une solution temporaire pour un patient indécis sur la pérennité de son action de réentraînement et qui ne veut pas investir dans du matériel ou bien nécessaire chez un patient trop faible pour pédaler sur un vélo du commerce qui commence à 25 watts.
3. Liste des prestataires nouvelle formule :
 - Sos oxygène,
 - France Oxygène
 - Elivie/Hospidom
 - Vitalaire
 - Agévie/Asten
 - Bernamont
 - Air +
4. La prescription de kinésithérapie n'est pas obligatoire mais souhaitable, pour les patients BPCO en ALD, on peut prescrire la nouvelle cotation de réhabilitation respiratoire. Pour les autres pathologies, on continue la prescription de « réentraînement à l'effort des quatre membres ». La nouvelle cotation permet au cabinet de kiné de pouvoir prendre plusieurs patients en même temps.
 - Cotation ALD BPCO
 - 60 € si patient isolé
 - 40 € si groupe
 - Cotation AMS 10,5 : 4 membres
5. La demande d'appareillage pour la location d'un vélo à domicile est faite sur OpenDRP. Vous devez déjà renseigner un prestataire pour ce patient dans l'onglet administratif. Le carnet d'entraînement peut alors être envoyé directement au prestataire en cliquant sur le lien adéquat une fois le protocole d'entraînement créé. Si celui-ci n'est pas encore validé par le

médecin, un carnet provisoire est envoyé avec l'adresse mail de l'utilisateur (kiné ou apa) qui a envoyé le carnet. Le prestataire qui reçoit le mail peut ainsi avant la sortie du patient savoir sur quel matériel le patient doit être appareillé et avec oui ou non de l'oxygène. Si le prestataire n'a pas le modèle de cycloergomètre dans ses stocks, il renvoie un mail au kiné ou apa qui a fait l'envoi pour lui signaler le modèle de cyclo disponible. Une fois le carnet validé par le médecin à la fin du séjour, un carnet cette fois-ci définitif est envoyé au prestataire par le médecin en cliquant sur le lien idoine.

6. La prescription éventuelle de kiné et d'oxygène à l'effort est faite par le médecin à sa sortie du séjour et remis en main propre au patient qui la remettra au kiné ainsi qu'au prestataire lors de l'appareillage
7. L'orientation vers un kiné de proximité est facilitée par OpenDRP qui permet une recherche d'un professionnel de santé par un filtre qui propose une recherche par ville, code postal, adresse et précise le nombre de patients déjà pris en charge par ce kiné. Cet outil est accessible via l'onglet Gestion Réseau puis sous onglet personnel.

Perspectives 2019

- Poursuite de l'hébergement et du développement version 3 d'OpenDRP et interopérabilité avec ETICSS,
- Développement du parcours de soin du patient respiratoire en lien avec ETICSS
- On espère une reprise d'activité domicile SSR Boucicaut grâce à son nouveau Directeur Philippe Dubois, ancien membre du bureau de l'ADRRES, et d'une activité à Joigny
- Mise en place d'un partenariat avec Réseau sport et santé de Bourgogne-Franche-Comté.
- Nevers, a continué à travailler le parcours des patients proposé après le stage de réhabilitation en Hôpital de Jour. Sophie Coudret coordinatrice RESEDIA (réseau prise en charge du diabète) soutient maintenant l'association des insuffisants respiratoires dans une démarche auprès de la CPAM pour une aide à la location de cycloergomètre (la demande de subvention Action Sanitaire et Sociale doit être portée par une association). RESEDIA aurait pu prendre en charge la coordination post stage, mais cela n'a pas été possible, l'ars ne peut pas subventionner la coordination de patient non diabétique. Nevers propose aux patients d'adhérer à RESEDIA pour participer aux ateliers d'activité physique adaptée de groupe proposés qui leur conviennent, les patients actuellement en cours de prise en charge ont la proposition de louer un ergomètre à leur charge. Le suivi post stage reste le même que précédemment (à 6 mois et 1 an) et ils vont mettre en place un suivi téléphonique par une IDE intervenant en réhabilitation respiratoire et très probablement 1 RDV de suivi avec APA et IDE (atelier éducatif ?)

Réseau sport santé Bourgogne Franche-Comté

- Dispositif :
 - Il existe un numéro téléphonique : 03 81 48 36 52
 - Un premier entretien motivationnel téléphonique
 - Un Rdv est pris avec le patient et un éducateur sportif, ou un apa ou un kiné pour définir les compétences du patient
 - Il est proposé au médecin traitant un **Parcours d'Accompagnement Sportif pour la Santé (PASS)** qu'il doit valider par un Certificat médical.

- Le patient va débiter sa prise en charge au sein de structures associatives uniquement encadrées par des éducateurs, apa ou kinés certifiés sport-santé.
- Financement 50% adhésion patient à cette association sportive
- Evaluations réalisées :
 - Score d'activité Ricci et Gagnon
 - IMC
 - Tm6
 - Souplesse
 - Force
 - Score de qualité de vie : SF36
- Financement:
 - ARS Pôle prévention et santé : Dr Carole Boiret : comité de pilotage sport et santé-nutrition : 50 000 €
 - Direction jeunesse et sport: 50 000 €
- Association 1901 dépend du Comité Régional Olympique
- Salariés:
 - 2 coordinateurs (ETP)
 - ½ ETP secrétaire
 - Intervenants : payés par l'association qui les emploie
- Plateforme informatique en cours de développement : 10 000 € + 10 000€ à venir qui recensera tous les acteurs du sport santé et permettra d'orienter les patients
- Activité: 1000 personnes suivies /an

Formation du réseau à la réhabilitation respiratoire

- Formations Co-organisées avec Novartis pour les kinésithérapeutes libéraux :
 - ⇒ prochaine date le 30 Novembre 2019
- Sessions formation du réseau sport et santé BFC en vue d'une certification
 - Sessions pour éducateurs sportifs
 - Sessions pour kinés

- ⇒ Compte de résultat
- ⇒ Bilan
- ⇒ Fonds associatifs

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20h30.

Vu et certifié conforme aux délibérations.

Docteur Jean-Marc Perruchini, Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP', written in a cursive style.